

Ressources pour les enseignants contractuels en Sciences Industrielles de l'Ingénieur en collège et lycée



Vous venez d'être recruté pour effectuer une suppléance en enseignement technologique industriel dans un établissement scolaire, ce dossier vous donne quelques clés pour entrer dans votre nouvelle fonction.

Les contacts utiles :

L'académie de Nantes est dirigée par monsieur le Recteur William MARROIS. Le rectorat abrite les principaux services administratifs et pédagogiques académiques.

Pour le suivi de votre dossier et de votre contrat vous pouvez contacter madame CAT à la DIPE 5 :

Rectorat de l'académie de NANTES

Direction des Ressources Humaines

Division des Personnels Enseignants (DIPE)

4 rue de la Houssinière - BP 72616 - 44326 Nantes cedex 3

Bureau du remplacement et de la gestion des enseignants non titulaires - DIPE 5

dipe5@ac-nantes.fr

Téléphone : 02.40.37.32.57

Murielle.cat@ac-nantes.fr

Pour vos questions pédagogiques, vous pouvez contacter l'inspection pédagogique régionale de Sciences et Techniques Industrielles par courriel, en faisant transmettre votre question par votre chef d'établissement.

Les demandes à caractère administratif doivent faire l'objet d'une correspondance papier transmise par voie hiérarchique. Les correspondances adressées aux services gestionnaires du rectorat doivent rappeler votre établissement d'affectation, votre corps, votre grade et votre discipline.

Le métier de professeur

Le métier d'enseignant, ses missions, ses obligations sont définis dans le document suivant :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33959/decouvrir-le-metier.html>

Les compétences professionnelles attendues

Les compétences ci-dessous sont attendues de tous les professeurs.

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage
- Mettre en œuvre son enseignement en prenant en compte les élèves et leur diversité
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html#Competences communes a tous les professeurs et personnels d education>

La tenue de classe

- L'autorité ne va pas de soi, elle s'impose par l'action du professeur, sa présence en classe, et la qualité et la pertinence des contenus mis en œuvre.
- Une relation de confiance et de respect mutuels est à installer. Le professeur doit être exemplaire.
- Ses attentes vis-à-vis des élèves doivent être explicitées (Contrat didactique).

Des témoignages filmés et des fiches pratiques sur la gestion de classe sont en ligne à l'adresse :

<http://www.cndp.fr/tenue-de-classe/ressources/>

<http://neo.ens-lyon.fr/neo>

- Un professeur n'est pas seul et ne doit jamais penser agir seul. Il est en relation permanente avec l'équipe disciplinaire, les équipes pédagogiques des classes qui lui sont confiées, l'équipe éducative (Vie scolaire, Direction, Infirmière scolaire, Assistant(e) social(e)).

Préparer sa classe

Une programmation de sa progression annuelle est indispensable, dans le respect des textes officiels et du projet d'établissement. Afin de préparer cette programmation, vous aurez besoin de connaître les programmes des niveaux dans lesquels vous intervenez, ainsi qu'une connaissance des matériels disponibles dans votre établissement. Vous trouverez ci-dessous une sitographie vous permettant de préparer cette progression.

- **Les contenus des programmes officiels et pratiques d'enseignement sont accessibles à l'adresse :** <http://eduscol.education.fr/pid33035/contenus-et-pratiques-d-enseignement.html> et notamment :
 - Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : <http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun-et-l-evaluation-des-acquis.html>
 - Ressources pour le cycle 3 : <http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3.html>
 - Ressources pour le cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4.html>
 - Programme des classes de lycées : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>
 - Référentiels des différents BTS : <http://eduscol.education.fr/sti/formations/formations/bts>

Des ressources pédagogiques à exploiter :

Avant toute chose, il est nécessaire de s'intégrer dans l'équipe pédagogique de sa discipline et également des autres disciplines, et solliciter le conseil des collègues expérimentés. Prendre connaissance des projets disciplinaires et interdisciplinaires en cours.

Vous trouverez sur chacun des portails académiques des ressources qui pourront vous aider à produire votre propre contenu pédagogique. Vous trouverez ci-dessous une sitographie vous permettant de préparer vos interventions.

- **Portail national de ressources pour les Sciences Industrielles de l'Ingénieur sur éduscol-STI :** <http://eduscol.education.fr/sti/>
- **Portail académique de ressources pour les Sciences Industrielles de l'Ingénieur sur l'académie de Nantes :** <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/technologies-et-sciences-des-ingenieurs/>

Enseigner en Sciences et Techniques Industrielles

Principe fondateur :

Il ne suffit pas d'enseigner pour que les élèves apprennent.

- Ce n'est pas parce qu'un professeur a expliqué que tous les élèves ont compris.
- Les élèves doivent découvrir, expérimenter, manipuler, analyser, critiquer, et expliquer ce qu'ils font, comment ils le font, pourquoi ils le font. Ils doivent constater qu'ils progressent, analyser leurs difficultés pour les surmonter.
- L'erreur des élèves doit être permise et utilisée comme un support d'analyse et de progrès.

Démarche pédagogique :

- Les activités pratiques ont une place prépondérante : APPRENDRE EN FAISANT.
- Pour qu'il y ait apprentissage, il faut qu'il y ait à la fois : ACTION et REFLEXION SUR L'ACTION.
- Il faut donc mettre l'élève en situation de double activité : AGIR-PRATIQUER et REFLECHIR-S'INTERROGER.

De l'activité pratique à la synthèse :

- Les activités pratiques sont au centre du dispositif d'apprentissage en Sciences et Techniques Industrielles. Elles débouchent systématiquement sur des **synthèses** et ne s'arrêtent pas à leurs corrections ;
- Une activité est initiée par une **situation problème** ou **problématique** à résoudre ;
- Un questionnement préparé par l'enseignant amène l'élève à agir et réfléchir avant de formuler des réponses.

Les documents et le classeur de l'élève:

- D'une manière générale, les documents et le classeur sont l'image de la discipline pour les élèves et leurs parents. Ils sont donc **très importants**. Ils doivent être organisés de manière **lisible** et **cohérente**, pour les adultes et surtout pour l'élève.

La synthèse :

Une synthèse doit être produite à chaque fin de séquence d'apprentissage, celle-ci doit :

- Porter sur les savoirs ou les méthodes découverts ou approfondis ;
- Être décontextualiser de la séquence d'apprentissage : le savoir nouveau est exprimé de manière générale (démarche inductive) ;
- Être structurée : l'élève doit trouver facilement ce qu'il doit retenir.

Guide pédagogique pertinent pour l'enseignement de la technologie :

<https://sti.ac-versailles.fr/-Documents-pour-les-CTEN-debutants->

Oser les projets, les concours, les challenges !

Les concours et challenges peuvent constituer des supports d'enseignement pour mettre en place une pédagogie de projet pertinente. Quelques exemples :

- Concours « Les Génies de la construction » : <https://geniesconstruction.information-education.org>
- Concours C-génial : <http://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-c.genial>
- Concours Course en cours : <http://www.course-en-cours.com/fr/>
- Les Olympiades de SI : <https://sites.google.com/site/lesolympiadesdesi/>

De nombreux challenges et concours, ouverts aux collégiens et lycéens, sont diffusés dans les établissements par l'intermédiaire de la direction d'établissement. Parlez-en avec l'équipe de direction.

Le travail d'équipe

- Le professeur ne doit pas être isolé dans ses classes et des réflexions collectives doivent être engagées avec les enseignants des autres disciplines à propos de la progression annuelle, de la fréquence des devoirs et du volume de travail demandé hors la classe. Des contacts réguliers avec les professeurs principaux des classes dont vous avez la charge sont nécessaires.
- Si vous êtes nommé dans un établissement comportant plusieurs enseignants de technologie, les évaluations communes, le suivi des acquis des élèves et la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers doivent être organisés en équipe.
- Les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) vous conseillent, vous accompagnent et peuvent intervenir pour la résolution de problèmes de discipline.

Le métier d'enseignant vous plaît ? Il faut s'inscrire au concours !

- Devenir enseignant :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>